



- Changer, c'est quoi ? Changer comment ?
- Intérimaires: Abolir la norme du « jetable »
- Une reconnaissance des qualifications « low-cost »
- Du salaire de la peur au salaire socialisé : « Garantir le salaire à vie »
- Lettre au Président de la République

## ***Du salaire de la peur au salaire socialisé « Garantir le salaire à vie »***

L'enjeu du salaire demeure une question essentielle dans l'économie. Le tapage médiatique sur le « coût » du travail n'est pas anodin. Le libéralisme nourrissant son pouvoir sur la valeur du travail, il met la pression permanente sur les salariés (actifs, privés d'emploi ou retraités) afin que ceux-ci se culpabilisent pour abandonner une partie de leur salaire ou revenu.

Parce qu'ils se sont accaparés les moyens de production, les capitalistes décident à qui sera attribué l'emploi (nombre, localisation,...). De leur côté, les salariés vivent avec la peur de perdre celui-ci. Sous ce prétexte, il leur faudrait tout accepter : remise en cause des qualifications, conditions de travail, prestations sociales, retraite, ... Mais quelles conséquences ?

En créant la sécurité sociale en 1945, les salariés se sont dotés de « caisses » permettant d'assurer un salaire lorsqu'ils seraient en arrêt de travail (maladie, maternité, retraite,...). Ce fut la naissance du « salaire socialisé » une avancée prépondérante vers le « salaire à vie ».

### **Que nous « coûte » la peur ?**

Dans le chantage à l'emploi où l'employeur nous met en « concurrence », celui-ci nous laisse entendre que c'est une chance, pour nous, d'être embauchés. Il nous fait croire qu'il a fait le maximum pour nous soustraire au chômage et par conséquent que nous lui devons beaucoup !

Dans cette logique, que la CGT refuse, les salariés se trouvent dans l'obligation de faire des sacrifices sur leur vie personnelle. Au moment de l'embauche, il ne faut surtout pas en demander trop. De même, pour la reconnaissance de l'expérience, alors là, ce n'est jamais le moment, la période ne s'y prête pas !

Concernant les contrats de travail, il est alors de plus en plus souvent imposé de passer par l'intérim ou des CDD.

Mais, ce n'est pas tout. A ce subterfuge, vont s'ajouter les heures supplémentaires qu'il vaut mieux éviter de refuser, la mobilité qu'il est de bon ton d'accepter et au moindre coût. Quant à la surcharge de travail celle-ci s'amplifiera avec la réduction des effectifs (laissant du même coup, bon nombre de salariés privés d'emploi). La culpabilisation de ne pas en faire assez s'accompagnera de souffrances.

Ce faisant, c'est l'ensemble de notre santé qui va se détériorer. Il va donc devenir de plus en plus difficile de la maintenir, puisque nos forces vont s'amenuiser. Alors après de rudes années de travail, on va nous expliquer qu'il n'est plus possible de nous garder.

Entre temps, ceux qui nous exploitent, tout en affaiblissant nos droits aux prestations sociales, auront tout mis en place pour que nous nous débrouillions seuls pour avoir un revenu de « subsistance ». Les assurances privées, les fonds de pension,...seront les solutions proposées. Mais n'est-ce pas les mêmes qui en tirent les ficelles ?

## Valoriser les forces de travail

Si une entreprise pouvait produire sans salariés, çà se saurait depuis longtemps ! Alors que, sans eux, rien ne fonctionne. C'est l'intelligence et le travail de chacun qui va faire en sorte que les outils vont être utilisés et ainsi créer des richesses.

En tant que travailleurs, notre activité a une valeur économique. Ce que nous produisons n'est pas de moindre importance, comme le laisse entendre nos dirigeants qui veulent à tout prix réduire notre influence. Dans ce que nous créons par notre travail, il y a :

- Notre salaire net :
- Notre salaire socialisé :
  - les cotisations sociales que nous versons
  - Les cotisations dites patronales que l'employeur doit reverser
- Les investissements :
  - Recherche, développement ...
- Les impôts :
  - sur les sociétés, la CSG, la CRDS ...
- Les profits que s'approprient les patrons (actionnaires,...)

C'est dans ce schéma qu'il va falloir trouver des solutions de répartition. Ce qu'on demandera d'un côté sera repris de l'autre. Si les salaires augmentent (soit le salaire net + les cotisations sociales), alors ce sont les profits qui diminuent, ce qui n'est pas du goût de tout le monde !!!

## Réfléchir sur le salaire socialisé

De par la création des « caisses » de sécurité sociale, nos anciens ont trouvé un système pour se protéger des risques de la vie. Celui-ci s'est fait sans la participation des banques et donc sans avoir à leur verser des intérêts ! Il n'y avait pas non plus de besoins d'épargner pour garder son niveau de vie.

Ce « salaire » ainsi mutualisé permettait en cas d'arrêt (maladie, maternité, retraite,...) de garantir un « salaire à vie ». En instituant les journées de carences, en diminuant les droits au chômage, en précarisant l'emploi,... le gouvernement nous prive du droit de vivre décemment. C'est aussi par ce principe qu'il génère des périodes sans salaires !

Il n'est pas étonnant que pour faire avaler ces couleuvres, les gens de pouvoir font passer le message suivant : *ce serait entre les salariés (actifs, privés d'emploi et retraités) qu'il faudrait trouver les coupables (les profiteurs)*. Au vu de l'opulence affichée par certains, on se demande qui sont les véritables profiteurs !

Prenons l'exemple des retraites.

Première solution : lorsqu'elle est calculée sur la base des meilleurs salaires, alors on peut vivre sans peur du lendemain.

Deuxième solution : lorsqu'elle est cumulée par capitalisation, elle oblige à épargner dans les banques (donc moins consommer) sans être sûr de son retour financier (placement en bourse). En cas de déconvenues, le risque d'être remis sur le marché du travail pour exécuter des petits boulots n'est pas à exclure. De plus, dans ce système, le retraité deviendra actionnaire « à l'insu de son plein gré » et devra pomper dans les bénéfices des entreprises, induisant une pression sur les salaires des actifs!!!

**Pour nous, salariés, le salaire (net + cotisations) est le revenu qui doit nous permettre de vivre dans toutes les circonstances de la vie. Celui-ci ne peut souffrir de quelque manquement que ce soit.**

**En socialisant au maximum par le principe des cotisations versées dans les « caisses » de sécurité sociale, alors on s'assure d'enlever la peur du lendemain.**

**Pour la CGT, les salariés doivent être exigeants afin ne pas se faire voler le fruit de leur travail. Alors prenons garde à tous ceux qui prônent la baisse de nos droits, par la remise en cause de notre « salaire socialisé », car à qui cela profiterait-il ?**